



BNP PARIBAS OBLI ISR

Rapport semestriel au 30 Septembre 2024

Forme juridique : Fonds Commun de Placement

Société de gestion : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE
1, boulevard Haussmann 75009 Paris

Dépositaire : BNP PARIBAS SA

Commissaire aux comptes : Deloitte & Associés

Sommaire

Etat du patrimoine	3
Répartition du portefeuille par Devise	4
Répartition du portefeuille par Secteur Economique	5
Répartition du portefeuille par Pays	7
Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres	9
Valeur liquidative, nombre de parts et dividendes	10

Etat du patrimoine

	Valeur nette d'inventaire (k EUR)
Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L.214-20/1° du I de l'article L.214-24-55	
Les titres de capital émis par les sociétés par actions	-
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse	74,651.10
Avoirs bancaires	50.73
Autres actifs détenus par l'OPC	
Dépôts	-
Parts ou actions d'OPC	6,079.51
Opérations temporaires sur titres	-
Instruments financiers à terme	-
Autres instruments financiers	-
Créances	27.75
Total des actifs détenus par l'OPC	80,809.09
Passif	
Instruments financiers	-
- Opérations de cession sur instruments financiers	-
- Opérations temporaires sur titres	-
Instruments financiers à terme	-
Emprunts	-
Dettes	-450.07
Comptes financiers	-
Valeur nette d'inventaire	80,359.02

Répartition du portefeuille par Devise

	% Actif net	% Total actif
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 Les titres de capital émis par les sociétés par actions Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse EUR	92.90	92.38
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen Les titres de capital émis par les sociétés par actions Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières Les titres de capital émis par les sociétés par actions Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 /4° du I de l'article R.214-32-18 Les titres de capital émis par les sociétés par actions Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les autres actifs : les actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier ou mentionnés au I et II de l'article R.214-32-19 Parts ou actions d'OPC <ul style="list-style-type: none"> - Fonds professionnels à vocations générale - Fonds professionnels spécialisés - Fonds de capital investissement (FCPR, FCPI, FIP) et FPCI - OPCI et OPPCI - Autres parts ou actions d'OPC EUR	7.57	7.52
Bons de souscription, bons de caisse, billets à ordre, billets hypothécaires		
Total	100.46	99.90

Répartition du portefeuille par Secteur Economique

	% Actif net	% Total actif
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
- Assurances	1.92	1.91
- Autres organismes de credit	2.42	2.41
- Banques et assurances	20.80	20.68
- Biens de consommation	0.65	0.64
- Construction et matériaux de construction	0.64	0.63
- Distribution - Commerce	0.70	0.70
- Distribution Energie	6.89	6.86
- Electrique - Electronique	0.26	0.26
- Immobilier et logement	1.67	1.66
- Industrie d'emballage et papier	0.88	0.88
- Internet	0.48	0.48
- Machines et Véhicules	1.19	1.18
- Obligations d'etat, provinces	46.05	45.80
- Obligations villes et communes	1.41	1.41
- Ordinateurs logiciels	0.27	0.27
- Produits Chimique	0.26	0.26
- Produits pharmaceutiques	1.31	1.30
- Publicité - Communication	1.51	1.51
- Services divers	1.20	1.19
- Télécommunication	0.26	0.26
- Transports et matériel de transport	2.12	2.10
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		

Répartition du portefeuille par Secteur Economique

	% Actif net	% Total actif
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 /4° du I de l'article R.214-32-18		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les autres actifs : les actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier ou mentionnés au I et II de l'article R.214-32-19		
Parts ou actions d'OPC		
- Fonds professionnels à vocations générale	-	-
- Fonds professionnels spécialisés	-	-
- Fonds de capital investissement (FCPR, FCPI, FIP) et FPCI	-	-
- OPCI et OPPCI	-	-
- Autres parts ou actions d'OPC	7.57	7.52
Bons de souscription, bons de caisse, billets à ordre, billets hypothécaires		
Total	100.46	99.90

Répartition du portefeuille par Pays

	% Actif net	% Total actif
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
- Allemagne	18.00	17.90
- Australie	0.13	0.13
- Belgique	5.38	5.35
- Canada	1.40	1.39
- Corée du Sud (République)	0.13	0.13
- Danemark	0.84	0.84
- Espagne	20.02	19.90
- États-Unis d'Amérique	1.55	1.54
- Finlande	0.78	0.78
- France	18.65	18.55
- Irlande	0.98	0.98
- Italie	7.23	7.19
- Luxembourg (Grand-Duché)	2.12	2.11
- Norvège	0.64	0.63
- Nouvelle-Zélande	0.40	0.40
- Pays-Bas	9.60	9.55
- Portugal	0.39	0.39
- Roumanie	0.39	0.39
- Royaume-Uni	3.66	3.64
- Suède	0.60	0.59
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 /4° du I de l'article R.214-32-18		

Répartition du portefeuille par Pays

	% Actif net	% Total actif
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les autres actifs : les actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier ou mentionnés au I et II de l'article R.214-32-19		
Parts ou actions d'OPC		
- Fonds professionnels à vocations générale		
- Fonds professionnels spécialisés		
- Fonds de capital investissement (FCPR, FCPI, FIP) et FPCI		
- OPCI et OPPCI		
- Autres parts ou actions d'OPC		
- France	1.98	1.97
- Luxembourg (Grand-Duché)	5.59	5.56
Bons de souscription, bons de caisse, billets à ordre, billets hypothécaires		
Total	100.46	99.90

Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres

	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions	-	-
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse	21,190,457.88	31,120,345.07
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions	-	-
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions	-	-
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 /4° du I de l'article R.214-32-18		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions	-	-
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse	-	-
Les autres actifs : les actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier ou mentionnés au I et II de l'article R.214-32-19		
Parts ou actions d'OPC		
- Fonds professionnels à vocations générale	-	-
- Fonds professionnels spécialisés	-	-
- Fonds de capital investissement (FCPR, FCPI, FIP) et FPCI	-	-
- OPCI et OPPCI	-	-
- Autres parts ou actions d'OPC	11,859,496.99	11,090,977.34
Total des mouvements	33,049,954.87	42,211,322.41

Valeur liquidative, nombre de parts et dividendes

Code ISIN	Type Classe	Type Part	Actif net part	Nombre de titres	Valeur liquidative de la part	Devise Part
FR0010076893	CLASSIC C	C	24,890,341.01	186,413.771	133.52	EUR
FR0010076943	CLASSIC D	D	2,400,015.25	31,729.685	75.63	EUR
FR0011046739	M	C	32,661,209.25	249,717.678	130.79	EUR
FR0013302114	PRIVILEGE C	C	19,946,901.90	144,635.911	137.91	EUR
FR0013373677	PRIVILEGE D	D	460,547.97	4,827.068	95.40	EUR

Date de versement de dividendes	Code ISIN	Type Classe	Type Part	Montant net unitaire	Crédit d'impôt unitaire	Montant brut unitaire
29/07/24	FR0010076943	CLASSIC D	D	0.25	-	0.25
29/07/24	FR0013373677	PRIVILEGE D	D	0.81	-	0.81